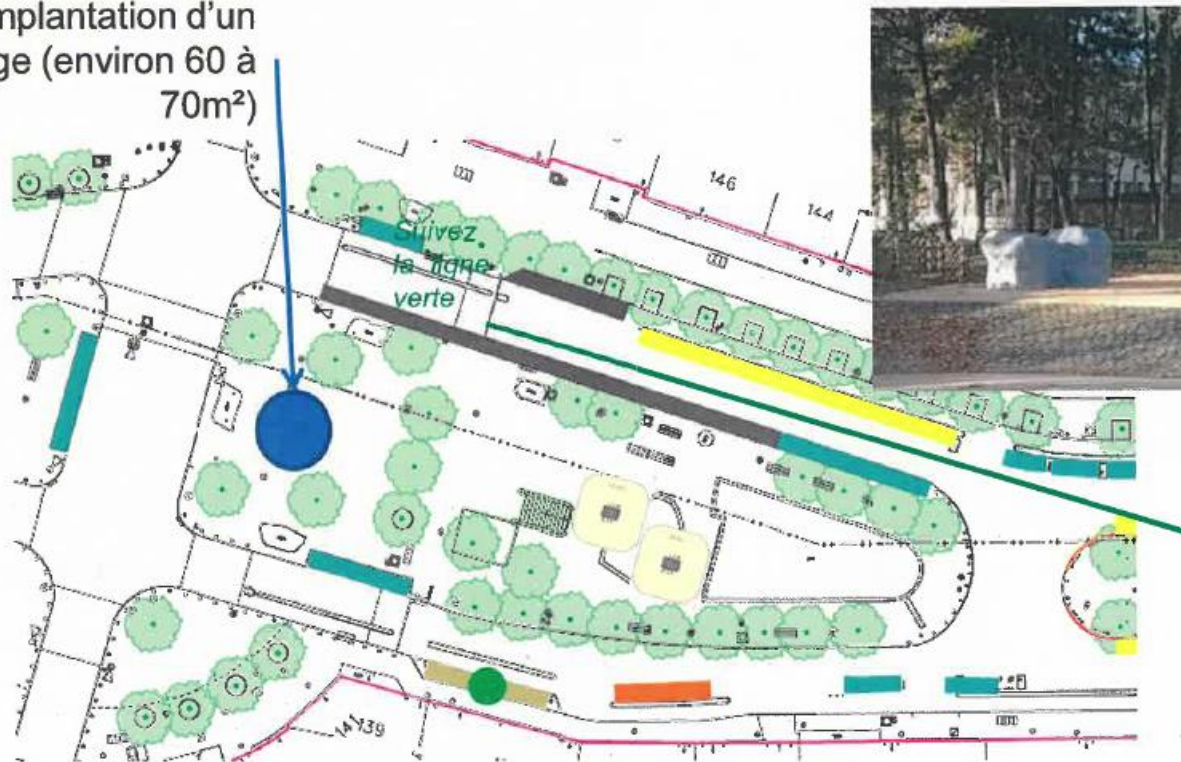


Place Jean Ferrat, Plan aménagement

Suppression des jardinières, installation d'équipements sportifs : baby-foot et rochers d'escalade

Implantation d'un manège (environ 60 à 70m²)



- suppression des 2 jardinières
 - installation de 2 babyfoots au niveau de la petite jardinière
 - installation de modules d'escalade au niveau de la grande avec sol spécifique pour les 8-12 ans (non clôturé)
-